VOL. XLVI SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 25 JUILLET 1917 No. 39

ABONNEMENTS
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

A OTTAWA

Sir Robert Borden a demandé aux Communes de voter une Résolution priant le parlement impérial de prolonger encore une fois la durée du parlement canadien.

Cette démarche était, quoiqu'on en dise, parfaitement légitime. Observez ce qui se passe en Angleterre, la contrée du monde où l'on comprend et où l'on applique le mieux le principe du gouvernement responsable au peuple.

Les députés d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande qui siègent actuellement à Westminster avaient été élus bien avant la guerre; ils avaient été élus sur un programme de paix, par conséquent. Depuis 1914, ils ont travaillé sur une matière absolument neuve; ils ont incontestablement voté des lois au sujet desquelles le collège électoral d'Angleterre, d'Ecosse, et d'Irlande n'avait donné aucun mandat à personne.

La conscription est en vigueur en Angleterre—pourtant le pays classique du volontariat—depuis bientôt deux ans; et pas plus tard qu'avant hier, le parlement anglais a décidé par un vote de trois à un qu'il n'y aura pas d'élections générales d'ici après la guerre. Et l'électorat ne proteste pas.

Le peuple du Royaume-uni accepte de plus en plus de se confier à ses chefs civils et militaires; il renonce temporairement à l'une de ses plus formidables prérogatives politiques: le droit de vote. Et il ne croit pas que tout cela mette en danger ses droits constitutionnels et sa liberté civile; il croit, au contraire, protéger ces droits constitutionnels et cette liberté civile. Car il s'imagine, et avec plausibilité, que la victoire de l'Allemagne nuira plus à la constitution anglaise et aux libertés du citoyen anglais que ne peuvent le faire des lois passagères où il entre même une forte proportion d'oéissance passive aux chefs militaires et de la nation.

Ces braves Anglais du Royaume-uni ne pensent pas autrement que le peuple russe—ce peuple russe qui vient de jeter à terre le trône des Czars, et qui, cependant, confiait à Kerensky, vendredi dernier, une dictature telle que les autocrates souverains de Russie n'en rêvèrent jamais de pareille! L'ancienne Rome était assez démocrate n'est-ce pas? Or, aux heures de danger, on y instituait une dictature absolue. Que voulez-vous? A la guerre il faut une autorité centrale, sans appel électoral: le généralissime de l'armée ne fait pas d'élection quand il juge une mutation opportune. Pour le moment, de par la faute de l'Allemagne, les nations en guerre sont des armées; et elle doivent se conduire comme telles si elle veulent remporter la victoire.

* * *

Cependant sir Robert Borden n'a pu réunir que vingt voix de majorité autour de sa résolution demandant l'extension du parlement. Avant de la mettre au vote, le premier-ministre avait eu le courage et l'honnêteté de prévenir la Chambre qu'il n'enverrait pas la Résolution à Londres à moins que la Chambre ne l'acceptât par un suffrage quasi-unanime. En langage parlementaire, cela voulait dire: "Si vous croyez que des élections générales sont opportunes, votez contre la résolution".

Le ministère n'ayant eu que vingt voix de majorité, le chef du gouvernement déclara que, fidèle à sa parole, il ne demanderait pas au parlement impérial d'étendre la durée du parlement canadien.

Nous sommes donc à la veille d'élections générales. Ceux qui disaient que sir Robert Borden est un autocrate et un Prussien devront lui reconnaitre, au contraire, le loyal désir de se conduire en chef constitutionnel. Sir Robert croit avoir derrière lui la grande majorité du pays; certains disent qu'il ne représente qu'un minorité. C'est ce que sir Robert veut savoir. Avouez que ce n'est le fait ni d'un tyran ni d'un poltron.

N. B.

COUPS DE PLUME

Nos félicitations à monsieur C. P. Fullerton qui vient d'être nommé juge à la Cour d'Appel de Winnipeg. Le nouveau juge a quarante-sept ans.

* * *

Un journal parisien que nous avons sous les yeux parle d'une *spéculation éhontée qui joue,* dans, la capitale française, *sur un grand nombre d'articles de l'alimentation.*

Des nouvelles du même caractère nous arrivent d'Autriche, un des pays les plus douloureusement affectés par la guerre.

Le monde est toujours le monde, dirait sans doute sir Joseph Flavelle, le grand marchand de jambon de Toronto!

* * *

"La guerre n'est pas qu'entre des armées, elle est entre des peuples; la paix dépend de leur tenue: c'est leur vie qui se joue, puisqu'ils ont mis au jeu tout ce qu'ils ont; celui qui signera le revers aura toute la note à payer.."

Les paroles qu'on vient de lire ont été prononcées il y a quelques jours par un député au Palais Bourbon; elles s'appliquent non-seulement à la France, mais à tous les pays qui sont dans le tourbillon. Gagnons d'abord, nous règlerons ensuite nos questions, d'ordre intérieur.

En troisième lecture

La loi de la conscription a été votée hier en troisième lecture aux Communes.

Ce sera maintenant le tour du sénat à s'occuper de la question. Ici encore il y aura probablement stage de plusieurs semaines.

Le bill de conscription

(La Patrie)

La Chambre des Communes a complété l'étude en comité général de la loi du service militaire. La modification la plus saillante qui y a été introduite à la dernière séance est l'élimination des élèves en théologie, qui sont rayés de la clause des exceptions. Il ne s'ensuit pas que, sous l'empire de la loi telle q'amendée, tous les étudiants en théologie seront appelables sous les armes. Nos parlementaires ont songé qu'un grand nombre seraient quand même exclus du service militaire, parce que participant à l'exemption absolue reconnue au clergé.

Ministres et députés ont essayé de définir à quelle période des études théologiques l'élève est considéré comme faisant partie du clergé, mais, se trouvant complètement hors de leur domaine, ils n'ont pu, avec leurs seules lumières, éclairer parfaitement leur conscience sur ce point. Tout prêtre aurait cependant pu leur apprendre que les études théologiques, dans la province de Québec tout au moins, couvrent une période de quatre ans, et que l'élève est admis dans les ordres mineurs au milieu de la seconde année. C'est par suite à partir de ce moment qu'il peut rigoureusement être compté comme membre du clergé.

La Chambre des Communes a donc décidé, sans exactement être renseignée sur la portée d'une telle décision, que les élèves de la première année et du premier semestre de la seconde année de théologie ne seraient point statuairement dispensés du service militaire.

La proposition a été faite par le premier ministre lui-même, et appuyée par M. Graham, le premier lieutenant de sir Wilfrid Laurier, quoique combattue par le chef libéral.

D'autre part, nous sommes convaincu que, mentionnés ou non dans la clause d'exception, les étudiants en théologie ne pourront être appelés sous les armes, parce que presque tous sont en même temps instituteurs.

Et quoique les instituteurs, religieux ou laïques, ne soient pas eux-mêmes exempts, nous estimons que, dans la pratique, les tribunaux qui seront chargés de faire la sélection ne pourront enregimenter ni les uns, ni les autres.

Il est en effet inadmissible que le recrutement de cent mille hommes entraine la nécessité de désorganiser nos écoles. Dans les écoles primaires rurales, l'enseignement est presque partout confié à des femmes, mais dans les villes, où des communautés d'hommes ou des laïques en ont la charge, les instituteurs sont déjà en nombre insuffisant.

Le bill sera présenté une dernière fois à la Chambre mardi prochain et voté en troisième lecture. Puis il prendra le chemin du Sénat, qui, siuvant les prévisions, le ratifiera.

L'"Action Catholique" s'attend toutefois que la loi de conscription subira à la Chambre haute d'importantes modifications:

"Sans doute, dit l'organe du cardinal de Québec, nous nous attendons bien, maintenant que l'appel au peuple est pratiquement décidé à ce que le gouvernement se départe de sa rigueur et laisse le Sénat si le Sénat en est saisi—apporter à la loi de nombreux adoucissements qui la rendront moins draconienne."

"POURQUOI NOUS NOUS BATTONS

UN ARTICLE DU GENERALISSIME

Le Bulletin des Armées publie dans son numéro du mercredi 27 juin les pages suivantes du général Pétain:

On sait trop peu ou on oublie quelquefois trop pourquoi nous nous battons.

Nous nous battons parce que nous avons été assaillis par l'Allemagne;

Nous nous battons pour chasser l'ennemi de notre territoire et empêcher par une paix solide et complète, qu'une pareille agression se reprodise jamais;

Nous nous battons parce que ce serait un crime de trahir, par une honteuse défaillance, tout à la fois nos morts et nos enfants;

Nous nous battons pour que la paix ramène dans notre pays l'aisance et conjure une gêne qui serait, avec une mauvaise fin de guerre, bien pire que celle dont souffrent les nôtres;

Nous nous battons avec ténacité, nous nous battons avec discipline, parce que ce sont les conditions essentielles de la victoire.

Je veux vous expliquer en toute simplicité, en toute cordialité, comme à des amis et à des hommes, la vérité telle qu'elle nous apparaît en m'arrêtant sur les points qui peuvent plus particulièrement nous préoccuper. Et je suis convaincu que vous serez d'accord avec moi sur la conclusion, qui est que chacun, selon ses moyens et dans sa fonction, doit continuer à faire son devoir, tout son devoir.

QUI A VOULU ET VEUT LA GUERRE?

Il semble que la question ne se pose plus, tant les documents publiés sont accablants pour nos adversaires, seuls auteur de la guerre. Mais depuis quelque temps, les Allemands essayent d'obscurcir par de nouveaux mensonges la situation qui n'est que trop claire pour leur condamnation. D'autre part, les commis-voyageurs socialistes du Kaiser s'en vont partout disant: "Qu'importent les origines de la guerre? Les responsabilités ne pourront être établies que dans bien longtemps." Ils trouvent dans certain pays neutres et malheureusement jusque chez nous des complices plus ou moins conscients de leur manoeuvre qui répètent: Qu'importent les origines de la guerre?"

Les origines de la guerre importent beaucoup; trop de gens ont pris l'habitude de dire: "Il est insensé de prolonger cette guerre." Comme si c'étaient les gouvernements alliés qui l'avaient déclarée et la perpétuaient. Or, c'est l'Allemagne qui a préparé, voulu, déclaré la guerre; c'est l'Allemagne qui la continue et avec les mêmes désirs de domination tyrannique. Les origines de la guerre nous révèlent le but que poursuit l'Allemagne, but qu'elle s'acharne à dissimuler sous des affirmations successives et différentes, mais toujours trompeuses.

L'histoire des événements de l'été de 1914 a été dix fois faite. Les documents en ont été publiés par tous les gouvernements, y compris nos ennemis, qui, en les produisant, se sont eux-mêmes condamnés.

Je me contente de vous rappeler que l'Autriche, rendant fort injustement la Serbie responsable du meurtre de l'archiduc héritier, a entendu obtenir d'elle des "réparations" qui ne visaient à rien de moins qu'à une main-mise sur l'indépendance de ce vaillant petit peuple; que le gouvernement serbe, sur les conseils même du tsar, accepta, pour conserver la paix, les plus humaliantes conditions; que le gouvernement austro-hongrois, qui était manifestement de mauvaise foi, affecta de ne s'en pouvoir contenter et déclara précipitamment la guerre à la Serbie; que le gouvernement russe, lié par de solennels engagements à la Serbie, se vit forcé, sans aucun désir d'agression, de mobiliser quelques-uns de ses corps en face de l'Autriche, mais tout en faisant démarche sur démarche pour empêcher le conflit de s'aggraver; que l'Angleterre, la France et l'Italie appuyèrent à Vienne les propositions de règlement à l'amiable, et qu'enfin l'Angleterre proposa à l'Allemagne de s'associer à cette démarche collective.

L'ALLEMAGNE A REFUSE TOUTE MEDIATION

L'Allemagne refusa; c'était elle qui était derrière l'Autriche; c'était elle qui, plus que l'Autriche, voulait la guerre. Les premiers jours, elle avait affecté de n'être pas instruite de l'ultimatum envoyé par son alliée intime à la Serbie, et les pièces qu'elle-même a depuis publiées la font prendre ici en flagrant délit de mensonge. C'est son ambassadeur à Vienne qui poussait à la guerre et quand l'Autriche, plus ou moins sincèrement, sembla un instant pencher vers un accommodement qui pouvait tout sauver, c'est l'Allemagne qui, en laissant annoncer qu'elle mobilisait contre la Russie (31 juillet), provoqua la mobilisation générale dans laquelle elle affecta de voir une provocation.

Et cependant, dès le 29, le tsar Nicolas avait par un dépêche personnelle à l'empereur Guillaume, offert de "soumettre le problème austro-serbe à la Conférence de la Haye." Guillaume avait décliné l'offre, mais ayant sans doute conscience du crime qu'il avait commis, il supprima dans le Livre blanc allemand cette si importante dépêche. C'est un aveu. En vain, le 31 juillet, le 1er août, le tsar renouvelle ses démarches personnelles, pressantes, émouvantes près de Guillaume II; celui-ci répond sèchement, durement, insolemment. Puis, brusquement, quand Vienne va peut-être négocier, il précipte le conflit en déclarant la guerre à la Russie, avant l'Autriche même, au désespoir du monde entier.

L'ALLEMAGNE VOULAIT LA GUERRE

C'est qu'en réalité l'Allemagne, depuis des années, voulait la guerre,—et contre la Russie et contre la France. Elle se proposait de jeter la Russie vers l'Asie, de nous écraser et, après s'être enrichie et agrandie à nos dépens, de dominer l'Europe. La preuve est qu'elle avait depuis longtemps, dans ses plus petits détails, prévu l'invasion des deux pays, tout à la fois par l'organisation d'un service d'espionnage sans précédent et par la préparation militaire la plus complète.

La France, liée par sa parole, ne pouvait se dispenser de soutenir la Russie; mais notre pays qui, depuis tant d'années, avait fait tant de sacrifices pour la paix, espérait encore, contre toute espérance, que l'effroyable conflit pourrait être évité. L'Allemagne, l'à encore , le précipita: alors que, dans la pensée d'écarter tout prétexte d'incidents, le gouvernement français, tout en mobilisant, donnait l'ordre de maintenir et, au besoin, de faire reculer ses soldats a 10 kilomètres de la frontière, les Allemands, sur plusieurs points, sans declaration de guerre, la franchissaient, venant abattre à coups de fusil, en plein territoire français, douaniers et soldats.

Puis, dans la crainte sans doute que la France se montrât trop patiente, elle lui déclara la guerre sous les prétextes les plus étranges: le principal fut que des aviateurs français avaient jeté des bombes sur une des voies ferrées près Nuremberg. Or, il y a un an, le 3 avril 1916, l'autorité municipale de Nuremberg elle-même avouait "n'avoir nulle connaissance du fait que, avant ou après la déclaration de guerre, des bombes aient jamais été jetées par des aviateurs ennemis sur les lignes de Nuremberg-Anspach, de Nuremberg-Kissingen." Ce mencонge, que sans rire l'ambassadeur d'Allemagne à Paris donna comme prétexte, est une des cent légendes que l'Allemagne a essayé de créer.

LA NEUTRALITE DE LA BELGIQUE EST VIOLEE—LE CHIFFON DE PAPIER

Elle se jeta sur la Belgique, dont la neutralité était garantie sur l'honneur par l'Allemagne. Elle ne chercha pas alors de prétexte; on se rappelle que, dans un entretien avec l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, le chancelier traita de "chiffon de papier" l'acte de garantie; mais il y a mieux: dans un discours solennel du Reichstag, Bethmann-Hollweg reconnut avoir violé le droit de la Belgique "parce que nécessité faisait loi". nécessité d'écraser les Français ainsi pris en traitre. Lorsque plus tard, l'Allemagne vit s'élever contre elle, à ce sujet, la réprobation universelle, elle forgea les mensonges qui lui avaient paru tout d'abord inutiles; affecta de déclarer prouvé que des soldats français avaient avant les siens penétré en Belgique; on lui a répondu par la production d'ordres qui l'ont convaincue d'imposture. L'Angleterre, qui était garante de la neutralité de la Belgique, dut déclarer la guerre à l'Allemagne et c'est ainsi que s'étendit le conflit où l'attitude atroce des Allemands a successivement jeté l'Italie, son ancienne l'Italie, son ancienne alliée, le Portugal, la Roumanie, l'Amérique, tandis qu'elle y entraînait elle-même la Turquie, puis la Bulgarie.

LA MARNE ET L'YSER

L'Allemagne avait espéré nous écraser en quelques mois, même en quelques semaines; nous attaquant traitreusement par la Belgique et avec des forces formidables, elle pouvait se croire certaine qu'avant que l'Angleterre pût envoyer autre chose qu'une "méprisable petite armée" et que la Russie eût achevé sa formidable mobilisation, elle serait à Paris, dictant la paix dans le sang et le feu.. Je vous dirai plus tard comment nous l'avons arrêtée et, après avoir, à la Marne, brisé et fait reculer l'invasion, comment nous l'avons en quelque sorte figée, après l'Yser.

Ce que voulait l'Allemagne, les pangermanistes l'avouaient: elle voulait en particulier, avec nos départements du Nord et l'Est (Flandre, Artois, Lorraine), nos plus précieuses ressources minières, industrielles, agricoles et de laborieuses populations elle voulait, après nous avoir saignés à blanc, nous extorquer dix fois plus d'or qu'en 1871; elle voulait réduire ce qui resterait de la France en un esclavage économique qui n'eût fait travailler le Français à sa terre comme à ses usines que pour le roi de Prusse; et ce qu'elle voulait faire de la France, elle l'eût bientôt fait de l'Europe

UNE PAIX DE PROIE

Battue sur la Marne et l'Yser, arrêtée à Verdun, obligée à maintes reprises de céder du terrain, assiégée peu à peu par l'Europe, l'Allemagne a-t-elle renoncé à ce rêve odieux? Nullement. Plus nous lui avons infligé de pertes cruelles, plus elle désire des "compensations." Après avoir, de la façon barbare que vous savez, traité nos départements envahis, — avant-goût de ce qu'elle réservait à la France entière,—elle entend encore nous arracher nos frères, comme elle l'a fait en 1871, notre or, et en fin de compte notre indépendance.

Sans doute, humiliée par ses échecs, affamée par le blocus, saignée elle-même par les combats, désire-t-elle la paix, mais elle la veut "pleine d'honneur", comme ils disent, c'est-à-dire pleine de profit. C'est cette paix qu'elle a prétendu nous offrir: une paix de proie!

N'ont été dupes de ces propositions que quelques Français aveuglés. Celles-ci ne visaient qu'à nous attirer dans un grossier traquenard. Tandis que l'on négocierait et que, pour prolonger la négociation, elle soulèverat toutes les chicanes avec toutes les prétentions, l'Allemagne se réapprovisionnerait grâce à l'armistice et referait son armée; puis, lorsque la négociation aurait été rompue devant ses exigences elle reprendrait la guerre avec plus de vigueur que jamais contre des peuples, qui, déçus, pensait-elle, ne se battraient dorénavant que sans coeur ni courage. "Elle essayait ainsi, a dit M. Paul Deschanel, de prendre par la ruse, ce qu'elle n'avait pu emporter par la force."

LA PREUVE DE LA MAUVAISE FOI DE L'ALLEMAGNE

La preuve de cette mauvaise foi est dans sa réponse au président Wilson. Lorsque celui-ci, encore neutre et avant tout désireux de rétablir la paix, demanda cet hiver aux belligérants d'exposer leurs buts de guerre, nous avons immédiatement et loyalement déclaré quelles conditions l'aggression de l'Allemagne nous contraignait de mettre à la paix pour quelle fût durable. L'Allemagne, elle, a refusé d'énoncer ses buts de guerre, preuve qu'ils ne sont pas avouables. Le chancelier allemand a de même, à plusieurs reprises, refusé de les exposer publiquement.

Qu'est-ce à dire, sinon que, sans oser aujourd'hui les avouer au monde, les Allemands conservent toutes leurs prétentions? Des socialistes allemands essayent de répandre partout la formule "pas de conquête"; mais, chez eux, ils se refusent à désapprouver le gouvernement, qui a voulu, veut et voudra toujours des conquêtes. Le gouvernement allemand a entendu dominer l'Europe après avoir écrasé ceux qui y faisaient obstacle; particulièrement la France devait devenir esclave des Prussiens. Elle ne le sera pas si elle continue à les tenir en échec.

Mais l'Allemagne n'a nullement renoncé à réaliser ses plans et d'écrasement et de domination.

Elle a voulu la guerre pour les réaliser; elle l'a préparée seule en Europe; seule en Europe, elle l'a désirée, amenée, précipitée, déclarée, rendue inexpiable par ses procédés, atroce par ses moyens: en gardant, sans avoir la loyauté de les vouloir avouer. ses prétentions exorbitantes à la domination, elle fait seule obstacle à la paix.

Et nous allons voir que si elle combat en puissance de proie, nous ne faisons, nous, que nous défendre au nom de la Liberté et pour sauver notre existence.

Général PETAIN.

OH! LES FINS DU JOUR....

Oh! les fins de jour, dans ces doux villages,
Quand on voit rentrer les grands attelages
Tout croulants de foin, sous le haut portail!
Les chevaux ont bu; la chaleur décline;
Le repos approche et la nuit s'incline
Qui sent le lavoir, l'herbe et le bétail.

C'est l'heure apaisée et l'heure indulgente.
Au pied du clocher que le soir argente,
Oisifs, des soldats tournent à pas lents.
Et les écoliers qui sortent de classe,
Pendant un instant, mêlent sur la place
Les tablier noirs aux bourgerons blancs.

Le pêcheur de truite a quitté sa berge.
Un groupe se forme au seuil de l'auberge,
Sous l'enseigne à jour qui pointe dans l'air;
L'artiste y peignit de simples images:
Un cygne, un raisin, ou les Trois Rois Mages
Offrant le Turckheim et le Guebwiller.

Puis le feu s'allume et l'enclos se ferme;
On entend au loin dans les cours de ferme
Les cordes de puits soulever les seaux;
Des servantes vont, la démarche aisée;
C'est l'heure indulgente et l'heure apaisée
Où le vent se lève au long des ruisseaux.

La ronde d'enfants qui tourne sur l'aire,
Dans le soir noyé, met la note claire
D'un gilet à fleurs, d'un noeud de padous.
La forêt massive et mélancolique
Tend, pour éclairer cette bucolique,
Le rideau des pins, sevères et doux.

Plus bas, éclairé du soleil oblique,
Un champ mûr ondule, auguste et biblique,
Que des moissonneurs fendent deux par deux;
Et l'on aperçoit dans leur groupe agile,
Héros égaré d'Homère à Virgile,
Un rude soldat qui fauche près d'eux.

Charme du sillon! Vertu de la terre!
L'homme a recouvré l'âme héréditaire.
Sa tunique gît au creux d'un buisson.
Il fauche; au-dessus du champ qui moutonne,
Son calot bleuit et nul ne s'étonne
De ce conquérant qui fait la moisson.

L'ombre, cependant, a vaincu l'espace;
La vallée heureuse, où le sommeil passe,
S'emplit mollement de sons étouffés.
Par moments, vers l'est, un tonnerre gronde
Et, demeuré seul, j'écoute à la ronde
Ces bruits éternels dont les soirs sont faits.

L'écho les redit de roches en roches:
Aboiments lointains gazouillements proches,
Murmure assourdi du petit torrent,
Grelots du troupeau qui rentre à l'étable
Et, quand les bols peints fument sur la table,
L'Angelus qui meurt dans l'air odorant.

La journée est faite et la nuit s'étage,
Les derniers faucheurs, quittant l'héritage,
Au seuil du logis se sont attablés;
Et l'on ne voit plus, dans la brume dense,
Que le grand soldat qui sabre en cadence,
Inlassablement, le carré des blés.

(Le Correspondant) Régis de Brem.

Dépôts dans les banques

(Le Soleil)

Nous croyons devoir reproduire, dans l'intérêt public, la déclaration de l'honorable M. White, ministre des finances, faite à la Chambre des Communes, le 11 de juillet courant, au sujet des dépôts dans les banques:

"Je déclare au nom du gouvernement, qu'il n'y a pas lieu d'avoir des appréhensions de la part du public; il ne sera fait aucune démarche par le gouvernement qui ait un caractère nuisible aux épargnes du peuple du Canada. Tout au contraire, ce sera la politique du gouvernement, dans l'avenir, comme dans le passé, d'encourager par tous les moyens possibles, l'économie, et la frugalité qui auront pour effet la grande épargne nationale, qui a permis au Canada de maintenir son crédit, et d'améliorer même sa situation économique pendant la guerre."

Cette déclaration prouve à l'évidence, que ceux qui ont des dépôts dans nos banques n'ont rien à craindre et qu'ils pauvent en toute sureté, laisser leurs dépôts où ils sont. D'ailleurs ce serait folie de la part d'un gouvernement de taxer ces dépôts qui, comme le dit le ministre des finances, constituent un facteur vital dans la vie industrielle et commerciale du Dominion.

UN CONGRES DE SOCIALISTES ALLIES

Paris, 19. — A une réunion du groupe parlementaire des socialistes français, à laquelle était présent M. Albert Thomas, ministre des pays alliés d'ne venir entre eux était dans l'intérêt des socialistes des Munitions, il a été décidé qu'il à une entente sur tous les sujets qui pourrait amener en discussion à la prochaine conférence de Stockholm.

En conséquence il fut résolu d'appeler en conférences prélim.naires à Paris des représentants socialistes de tous les pays alliés. Avant de lancer ces invitations toutefois, on a télégraphié aux organisations socialistes anglaises pour leur demander si elles approuvaient qu'une telle conférence préliminaire fut tenue.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

La paix serait proche

Le "Journal des Débats" reçoit de son correspondant à Zurich une lettre qu'il fait précéder du titre "Des faits nouveaux et et leurs conséquneces" et dans laquelle sont mis en évidence les échecs de la politique allemande qui a vainement exploité "socialisme, franc-maçonnerie, catholicisme, judaïsme, conservatisme même malgré sa faillite." L'Allemagne a compté en dernier ressort sur la conférence de Stockholm par où elle comptaint amener la Russie à signer une paix blanche. La fermeté de la France a déjoué la manoeuvre. Aujourd'hui, Berlin doit comprendre que l'heure est venue de jeter ses cartes sur la table et de traiter, parce que tout retard va irrémédiablement tourner à son préjudice. Le correspondant conclut en ces termes que souligne le "Journal des Débats":

"Aussi, je me crois en droit d'affirmer que si les Alliés tiennent bon et savent tous discerner des ruses de l'adversaire pour s'en garder, s'ils agissent résolument pour frapper le coup décisif, la paix est proche. Le germanisme n'attendra pas le dernier moment pour céder, cela lui coûterait trop cher. Il a en effet, par ses menées souterraines autant que par ses efforts militaires, obtenu un situation bien meilleure qu'il ne pouvait l'espérer il y a quelques mois. Son territoires et ses usines sont intacts, on ne lui demande pas les contributions ruineuses qu'il craignait. Si on lui montre l'énergie et la persévérance indispensables, il cédera, peut-tre même avant que le drapeau étoilé ait flotté sur les lignes occidentales. Agir d'accord et hardiment, tout est là!"

A propos de la Fête Nationale des Belges

A la tête de sa vaillante armée depuis le début des hostilités, Albert 1er n'a pas cessé de donner l'exemple des plus hautes vertus militaires, jointes à une inébranlable volonté. Le gouvernement français lui a conféré la médaille land de Marés a dit: "Elle est là-militaire.

De la reine, un écrivain, M. Robas, avec le roi Albert, au milieu destroupes qui combattent. Elle est venue de ville en ville, de camp en camp, de tranchée en tranchée. Elle console de vivre et console de mourir; elle sourit, elle panse des blessures. Elle est toute la douceur et toute la pitié dans ce pays de Flandre où la brume lourde enveloppe le paysage triste, linceul de grisaille sur tant de linceuls de lin... Reine errante, mais reine comme ne le fut jamais l'épouse du roi le plus puissant, elle symbolise toute la patrie meurtrie et qui ne veut pas mourir. Loin des cités orgueilleuses et des palais somptueux, elle va vers les soldats tombés sous la mitraille et quand elle passe près d'eux, les paupières des agonisants se soulèvent pour un dernier regard, une dernière larme..."

Le roi des Belges est, comme chacun sait, fils du comte de Flandre, deuxième héritier mâle du roi Léopold 1er, et de la prince Marie de Hohenzollern-Sigmaringen, fille de S. A. R. Charles-Antoine-Joachim, prince de Hohenzollern-Sigmaringen. C'est par sa grand-mère, la reine Louise, qu'il descend du roi Louis-Philippe; par sa mère, il s'apparente aux Beauharnais et aux Murat.

A quinze ans, le jeune prince entra à l'Ecole militaire, suivant en cela ses inclinations naturelles et la volonté de ses parents. Ce fut le roi Léopold II qui le présenta lui-même à ses professeurs et à ses camarades, comme il avait présenté, quelques années auparavant, à la même école, son autre neveu et l'héritier de son trône, le prince Beaudouin, mort prématurément à Bruxelles, le 23 janvier 1891.

Nommé le 17 décembre 1892 sous-lieutenant au régiment des grenadiers, puis lieutenant, puis capitaine-commandant, le prince Albert devint major le 25 septembre 1899 et enfin le 8 avril, le jour où il accomplit ses vingt-neuf ans, il obtint les étoiles de général.

En 1898, le futur roi entreprit une série de voyages qui lui acquirent de bonne heure cette expérience des hommes et des choses, si nécessaires aux souverains. Il visita Boston, Philadelphie, Washington, parcourut la Floride, le Texas et la plus grande partie du Canada. On le vit en outre, en compagnie du comte de Flandre, dans la plupart des grands cours européennes, à Londres, à Paris, à Berlin où il se lia d'amitié avec le kronprinz Frédéric-Guillaume, à Moscou où il assista au couronnement du tsar Nicolas II.

C'est au cours de ses voyages que le roi Albert s'éprit de tout son coeur de celle qui est aujourd'hui la très gracieuse souveraine de Belgique: la princesse Elisabeth, duchesse en Bavière, troisième fille de LL. AA. RR. le duc Charles-Théodore, général de cavalrie, docteur en médecine, oculiste distingué et praticien célèbre, docteur honoraire des universités de Louvain et de Bruxelles, décédé le 29 novembre 1909, et la duchesse Marie-Josèphe de Bragance, infante de Portugal. Le mariage eut lieu le 2 octobre 1900 au château de Possenhofen (Bavière), où était née la princesse Elisabeth, en présence du roi des Belges et du roi de Roumaine, et devant la cour de Bavière réunie autour du prince régent.

Trois délicieux enfants sont venus embellir le foyer des jeunes souverains: le petit prince Léopold, duc de Brabant, héritier présomptif, actuellement âgé de quinze ans; le prince Charles-Théodore, comte de Flandre, deux ans plus jeune que son frère et la princesse Marie-José, née en 1906.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.



Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 17 août, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat, entre Elie et R. R. No. 1, tel service devant commencer au bon plaisir du maître-général des postes.

On peut obtenir aux bureaux de postes de Elie et St-Eustache et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez:
Bureau de l'Inspecteur des Postes.
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.
Winnipeg, 6 juillet 1917. 37-39

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

LA GUERRE

Paris, 19 juillet—Les combats de la region de Verdun se bornent depuis deux jours à l'artillerie.

* * *

En Galicie, les armées austro-allemandes ont été renforcées, et l'avance russe subit un arrêt.

* * *

14 bâteaux anglais de plus de 1,600 tonnes sont coulés bas par les sous-marins la semaine derdernière.

* * *

Paris, 20 juillet.—L'ennemi essaie de percer la ligne française entre Soissons et Reims, mais jusqu'ici il est repoussé.

* * *

L'armée austro-allemande lance une contre-offensive en Galicie est.

* * *

Les désordres intérieures de la Russie paraissent heureusement finis.

* * *

100 Autrichiens se réunissent hier dans le but de détruire l'élévateur que le gouvernement fait construire. 25 d'entre eux sont arrêtés, garrottés et amenés à Winnipeg où les autorités les jugeront.

* * *

Paris, 21 juillet.—Combat, toujours, sur l'Aisne. Les efforts de l'ennemi pour percer la ligne sont vains.

* * *

Pétrograd — Les Russes subissent un revers en Galicie, mais reprennent ensuite le terrain perdu.

* * *

Kerensky deviendrait chef du gouvernement russe.

* * *

Paris, 23 juillet.—L'ennemi engage une terrible bataille sur le front Reims-Soissons. L'armée française tient bon.

* * *

Front Est: Les Russes qui retraitent encore une fois, brûlent Tarnopol.

* * *

Kerensky part pour le front russe.

* * *

Un nouveau pays, Siam, (sud-est de l'Aisié) proclame l'état de guerre contre l'Allemagne.

* * *

M. Lloyd-George, répondant au chancelier allemand, déclare que l'Allemagne ne peut réussir à affamer l'Angleterre.

* * *

Nouvelle crise en Russie.

* * *

Paris, 24 juillet.—L'ennemi ralentit dans son effort sur l'Aisne. Les Français font une offensive près de Cernay.

* * *

Kerensky est virtuellement nommé dictateur en Russie. Il a devant lui la tâche de rallier les armées et de rétablir l'ordre à l'intérieur du pays.

Camp Militaire de Saint-Charles

Le tramway laisse le coin des rues Main et Portage pour l'ouest de la ville et la banlieue aux heures suivantes:

SEMAINE	(HORAIRE)	DIMANCHE	
5:53	2:30	6:51	2:59
6:29	3:07	7:24	3:37
7:06	3:44	7:57	4:14
7:43	4:22	8:30	4:52
8:20	5:00	9:03	5:30
8:57	5:39	9:36	6:07
9:34	6:18	10:07	6:45
10:11	6:57	10:43	7:22
10:48	7:35	11:19	8:00
11:25 a.m.	8:13	11:55 a.m.	8:38
12:02	8:51	12:31	9:15
12:39	9:28	1:07	9:53
1:16	10:05	1:44	10:30
1:53	10:42	2:21	11:08 p.m.
	11:19 p.m.		

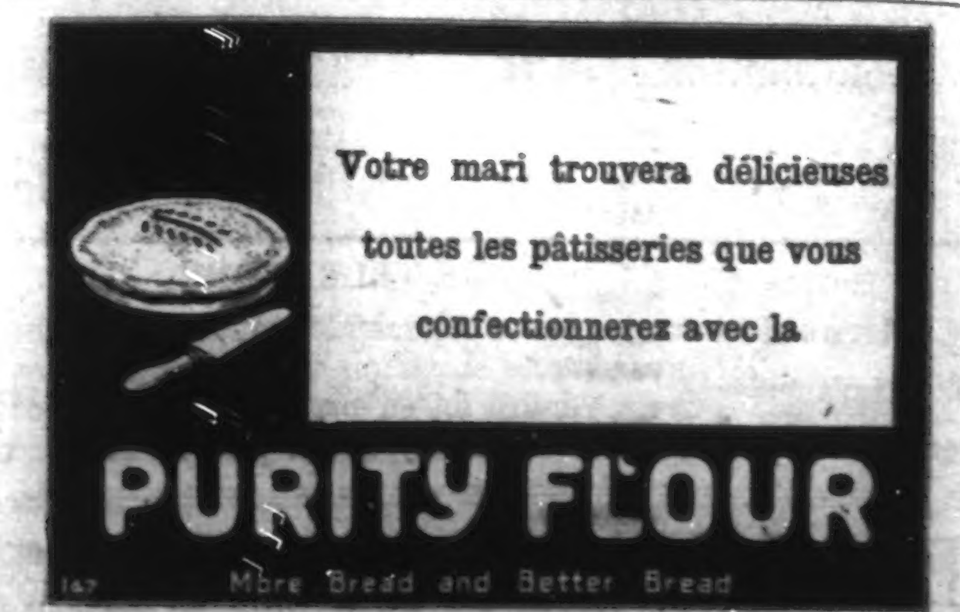
Un tramway spécial communique avec le camp militaire, depuis Saint-Charles jusqu'au camp.

Billets à destination du camp en vente sur tous les tramways qui font le service de Saint-Charles et Headingly, 25c. Aller et le retour, environ deux heures.

Sur le parcours, après St-James: le Military Convalescent Hospital à Deer Lodge, "Silver Heights", Sturgeon Creek, St-Charles, Kirkfield Park, dans la municipalité d'Assiniboia.

Un livret de poche, donnant l'itinéraire complet des Promenades en tramway (Trolley Trips) et l'horaire des lignes de la banlieue, fourni gratuitement sur demande: 200 Electric Railway Chambers: Téléphone: Trolley Trips, Main 9580; nous vous enverrons ce livret par la poste aujourd'hui.

Faites une promenade en Tramway AUJOURD'HUI





Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., mercredi, le 8 août 1917, des soumissions qui devront être cachetées, adressées séparément pour chaque édifice et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour une écurie, à Brandon, Man.," "Soumission pour un étable à bestiaux, Brandon, Man.," et "Soumission pour un édifice d'utilité générale et un hangar, Brandon, Man." Ces soumissions sont pour la construction des édifices ci-dessus nommés, à la ferme expérimentale, Brandon, Man.

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de l'Architecte Résident, 802 édifice Lindsay, Winnipeg, Man., et en s'adressant au maître de poste, édifice public, Brandon, Man.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DEROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 juillet 1917.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.
39—40

AVIS

L'annuaire de Commerce Didot-Bottin est une véritable encyclopédie commerciale et administrative; répandu dans le monde entier, le Bottin est devenu le prototype de tous les annuaires qui se sont fondés à l'étranger; la nouvelle édition pour 1918, considérablement augmentée, revue et corrigée, paraitra incessamment. Les personnalités et organisations canadiennes, politiques, administratives, religieuses, commerciales sont instamment priées de s'adresser à l'agent de Winnipeg, M. A. L. Monnin, 11 Royal Bank Bldg., 460 Main street, pour obtenir les renseignements nécessaires, concernant la nouvelle édition, Section du Canada.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur,

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

MGR L'ARCHEVEQUE

Aujourd'hui est le quatrième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

Nous offrons au vénéré prélat nos hommages affectueux et nos voeux les plus sincères.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

Les commissaires d'écoles des centres français qui désirent conclure un engagement avec des instituteurs bilingues pour le prochain terme scolaire, sont priés de s'adresser au secrétaire de l'Exécutif, M. Louis-Philippe Gagnon, 47, rue Masson, Saint-Boniface (Téléphone, Main 4928).

D'autre part, les instituteurs ou institutrices qui désirent enseigner cette année, voudront bien également donner leur nom au dit secrétaire, qui servira d'intermédiaires entre eux et les commissions scolaires.

* * *

Les secrétaires de tous nos cercels paroissiaux sont priés de faire connaitre au secrétaire de l'Executif de l'Association le résultat des élections des commissaires qui ont eu lieu le 16 courant, dans leurs arrondissements respectifs. C'est une documentation importante que nous devons nous procurer avec l'aide de ceux qui sont sur les lieux.

EN DEUIL

Mme et M. L. Hacault, Bruxelles, Man., ont eu la douleur de perdre, inopinément, leur fille aînée, Mme Louise d'Urbal, femme du professeur Ch. d'Urbal, frère du général français—décédée le 18 à Spokane, Etats-Unis. Cinq orphelins.

Notre ami recommande l'âme dela chétienne défunte aux prières des lecteurs du Manitoba.

UNION NATIONALE METISSE SAINT-JOSEPH

La célébration de mercredi dernier a été magnifique: elle débuta par une grand'messe à Saint-Norbert, à 10 heures; c'est le rév. Père Joseph, supérieur de la Trappe, qui officiait, en l'absence de Mgr Dugas, chaplain de l'Union, actuellement en visite pastorale avec Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

Un très éloquent sermon a été prêché par M. l'abbé Doyon, chaplain militaire de la cinquième division de l'armée canadienne au front, actuellement en congé au Canada. Le prédicateur félicita la nation métisse de sa fidélité à sa religion et à ses traditions patriotiques.

Au choeur, on remarquait M. l'abbé Cloutier, curé de Saint-Norbert; M. l'abbé Jubinville, curé de Saint-Boniface; M. l'abbé Messier, curé de l'Isle des Chênes; Rév. Père Lietart, supérieur des Redemptoristes à Saint-Vital; le Rév. Père Beauchamp, curé de Sainte-Anne, etc.

Le comité qui s'est surtout occupé de l'organisation de la journée était composé de M. Joseph Riel, (président de la société); MM. P. Beauchemin, André Nault, Samuel Nault, C. Teillet, F. Frobisher, Louis Lépine, Philippe Guay, D. Racette, M. Bousquet, etc.

Dans l'après-midi il y eut pique-nique dans le bocage avoisinant la résidence de M. Jos. Riel, puis concours de jeux, et discours par MM. Roger Goulet Horace Chevrier, Dr. Laurendeau et C. Buffet. A la suggestion de M. Chevrier, on a fait aussi une souscription au profit de l'Association d'Education; cette souscription rapporta la jolie somme de $40.00. Ajoutons que les sociétés-soeurs, gracieusement invitées, s'étaient fait représenter. Les délégués de ces sociétés soeurs ont été enchantés de l'hospitalité si fraternelle avec laquelle ils ont été reçus. L'hospitalité, c'est, du reste, une tradition chez la nation métisse.

Nous renouvelons à nos compatriotes métis nos voeux de prospérité et nos sentiments d'affection.

TAPAGE A TRANSCONA

Jeudi dernier, vers les 5 heures du soir, environ cent Autrichiens ont environné l'élévateur que le gouvernement fait construire à Transcona, et ont menacé de faire un mauvais parti aux ouvriers. La police de Transcona et huit constables spéciaux furent incapables de maitriser cet émeutiers; il fallut appeler du secours. Les Autrichiens prirent alors la fuite. Militaires et policiers réussirent à rejoindre vingt-trois de ces hommes, qui furent garottés, après qu'on les eut menacés du revolver s'ils ne se rendaient pas. Il y eu plus tard aussi d'autres arrestations. Treize Autrichiens ont été envoyés aux prisons militaires.

LE SECOURS NATIONAL A SAINT-LAURENT

Le 14 juillet 1917 tout Saint-Laurent était en liesse; les habitants de ce petit village pittoresquement situé sur les bords du lac Manitoba, se rappelleront longtemps du 14 juillet de l'année de guerre 1917.

Pendant toute la semaine il n'était question dans Saint-Laurent que du pique-nique, "tag day", etc. organisé par les dames de la localité sous l'habile direction de Mme R. Chauvière qui, en cette occasion, s'est montrée aussi brillante organisatrice que dévouée patriote.

Dès les premières heures du samedi le 14, tous les voyageurs qui traversaient le village étaient arrêtés, non pas par Halte qui vive! mais par le gracieux minois qui leur offraient les rubans aux trois couleurs nationales de la France. Mesdemoiselles Wilson, Connelly, Sala, Chabot, Chauvière ont gracieusement prêté leur concours à Madame Chauvière pour la vente des insignes de la Patrie française.

Durant l'après-midi, le pique-nique était organisé par les dames de la localité avec le bienveillant concours des Révérendes Soeurs Religieuses; Mesdames Boivin, Dixon, Ken Wilson s'occupaient des rafraîchissements: crème à la glace, sorbets, fruits, dragées, etc. Les nombreux touristes qui résident sur la plage de Saint-Laurent pendant la belle saison s'étaient joints à la population du village et tout le monde s'est uni pour célébrer la fête nationale française; les uns prenant part aux courses, les autres prêtant leurs concours aux aimables organisatrices.

Les recettes de cette fête atteignent la jolie somme de $121.00 qui a été gracieusement remise au Secours National de Winnipeg pour l'ouvre de la Croix Rouge Française.

Pèlerinage à Sainte-Anne

Le pèuerinage aura lieu le 1er août prochain, mercredi. Le train quittera la gare Union, à 8 heures a.m., Winnipeg. Le train quittera la gare de Saint-Boniface, à 8.05. Il y aura aussi arrêt aux stations intermédiaires, avec tarif spécial. Le départ de Sainte-Anne des Chênes est fixé à 4 p.m. Les billets sont en vente à l'archevêché. Billets d'adultes, 95c.; billets d'enfants, 50c. Des repas seront servis à Sainte-Anne sous le pavillon construit à cet effet.

Monseigneur l'Achevêque prendra part au pèlerinage.

On est prié d'acheter les billets le plus tôt possible, afin qu'on sache combien de wagons il faudra attacher au train.

Chez Nous ET autour de Nous

M. J. P. Daoust du *Patriote de l'Ouest*, était de passage ici lundi, de retour de l'Est, et en route pour Prince Albert.

Le R. P. Desmarais, O.M.I., d'Ottawa est passé ici dimanche, en route pour Kamloops, Colombie Anglaise.

M. l'abbé Joubert, de l'archevêché, a donné dimanche le sermon du jour à la cathédrale—sermon puissant, opportun, réconfortant.

Le pique-nique des épiciers et des bouchers, à Grand Beach, mercredi, a amené au lac environ quatorze mille personnes. Les trains se succédaient avec une rapidité considérable.

En vue de la rareté possible du charbon dans la Saskatchewan, le gouvernement fédéral va établir une usine à briquettes de charbon à Estevan.

Savez-vous quel a été la plus chaude journée de l'année. Ce fut mercredi dernier; le thermomètre alla jusqu'à 90:3.

Le département de l'Agriculture du Manitoba possède 200,000 livres de laine, produits de la tonte des moutons de cette année; on gardera la précieuse marchandise jusqu'à ce que le marché monte assez pour assurer une bonne rentrée d'argent.

Les cas de contravention à la loi de Tempérance diminuent sans doute, mais ils sont encore nombreux. Le département de la Tempérance montre beaucoup de vigueur —quelquefois même jusqu'à l'indiscrétion!

Nous regrettons d'apprendre la maladie grave du Rév. Père Cahill, provincial des Oblats. Le distingué malade est à l'hôpital de Saint-Boniface.

Pique-nique à Saint-François-Xavier. — On apprendera avec plaisir que le 29 juillet à 1 heure p.m. il y aura grand pique-nique à Saint-François-Xavier. Tous voudront en être assurés par avance de la fraternelle cordialité qui les attend; attirés par les nombreux avantages d'une toute proche et belle campagne. Soyez des nôtres le 29 prochain: il est toujours si bon de se voir et de s'entre-aider. D'ailleurs, rien ne sera épargné pour accommoder nos aimables visiteurs et leur être agréable.—Le Comité, par J. V. Fyfe, prêtre, curé.

Trois hommes se sont fait tuer, et un quatrième s'est fait mortellement blesser, lundi dernier dans les cours du C.P.R. à Winnipeg, par une locomotive dont le mécanisme se détraqua.

Le Rév. Frère Joseph, principal de l'école Provencher, est parti jeudi pour Saint-Louis, Missouri, en vacance pour quinze jours.

M. et Mme Alphonse Lafrance, 143, avenue Provencher sont partis jeudi en promenade à Montréal.

La région traversée par le chemin de fer du Greater Winnipeg Water District, continue de se peupler. On vient d'ajouter trois districts scolaires à ceux qui existaient déjà.

La cité de Winnipeg achète en ce moment du charbon et du bois qu'elle revendra cet hiver à ses citoyens, si le prix du combustible monte trop haut. Peut-être, notre conseil de ville de Saint-Boniface agirait-t-il avec prudence en imitant cette initiative. Il est possible que le combustible restent à un prix raisonnable cet hiver, il est possible, aussi, que ce soit tout le contraire qui se produise. Soyons prêts.

M. et Mme C. A. Gareau ainsi que Mlle Jeanne Béliveau partiront pour Montréal dimanche le 29 juillet et assisteront à la prise d'habit de leur deux nièces. Ils se rendront ensuite à Québec et passeront quelques temps chez Mlle Gareau sur la rivière Richelieu.

Nous apprenons avec plaisir que Melles Eveline Chabot, Minnie Gooch, Léontine Gobeil, Léona Gobeil, Jeanne Painchaud élèves de Mme de la Barrière, professeur de piano, viennent de passer leurs examens avec la mention d'honneur. Toutes nos félicitations aux élèves et à leur dévouée maîtresse, dont le talent est bien connu.

Echos de la fête franaçise du 14 juillet à Saint-Boniface—Voici les noms des donateurs en nature ou argent pour la soirée de la fête champêtre du 14 juillet: Messrs. Vendôme, Ogier, H. de Trémaudan, Dr. Laurendeau, Maison Béliveau, Wallar, La Maison Blanche, McDougall, Collin, maison Lavoie, Victor Mager, Kéroack, Constant, G. H. Bourgouin, Zanatin Erzinger. Mmes Fr. Gauthier, Commune, Jutras, Ch. Bertrand, Chérot, A. Pacaud, Gobeil, Joseph Bernier, Duffau, Leullier, John Bourgouin, Gingras, G. Tremblay, Joseph Prud'homme, Moissan, Vlassis, L. D. Senez, Felletier, H. Wilson, E. Woodward, W. Martin, Lemieux, G. H. Bourgouin, Senez, Jean, Benoît, Dr. Dubuc, Talbot, A. Auger, Melles. G. Prendergast, Fraser, P. Prud'homme, Chénier, Talbot et Leullier.

UN MENU DE SIEGE

En 1870, lors du siège de Paris: menu de M. Anatole de Grammont, un grand seigneur très fastueux:

Consommé de cheval au millet, brochettes de foie de chien maître d'hôtel, emincés de râble de chat sauce mayonnaise, épaule et filets de chien braisé sauce tomate, civet de chat aux chamignons, côtelettes de chien aux petits pois, salmis de rat sauce Robert gigots de chien flanqués de ratons sauce poivrade, bégonias au jus, plum-pudding au jus et à la moelle de cheval.

Fait remarquable, plusieurs convives ont survécu à ce festin et se portent même fort bien à l'heure actuelle.

MARCONI ET LES HARICOTS

L'inventeur de la télégraphie sans fil, se trouvant dans un restaurant parisien, fut surpris de voir sur la carte "Haricots vert à la Marconi". Il interroge le garçon qui répond d'un air digne:

—Monsieur, c'est que dans notre honorable maison, les haricots verts que nous servons sont sans fils.

Très flatté l'illustre inventeur s'en fit servir une portion.

Bethmann-Hollweg et son successeur

(*La Presse*)

La mise au rancart de von Bethmann-Hollweg a suscité les commentaires les plus variés dans les différents pays. La presse parisienne signale cet événement par un cri de contentement presque général. Et comment, en effet, ne s'amuserait-elle pas d'une déchéance qui indique l'existence d'une crise politique allemande de la plus haute importance?

Les journaux français s'accordent assez pour dire que la déconfiture du chancelier en retraite est due à certaines déclarations qu'il a faites et aux erreurs dont il se serait rendu coupable dès le commencement de la guerre. Le "chiffon de papier" lui a certainement porté un coup fatal. Mais sa faiblesse reposait aussi sur autres choses. Critiqué, abandonné par le parti de la guerre, von Bethmann-Hollweg a essayé inutilement, dans les derniers temps, de s'accrocher au parti de la paix, qui le repoussa comme un homme trop malléable et trop dangereux.

L'ex-chancelier était donc devenu suspect aux junkers comme aux partisans d'une paix sans conquêtes et sans indemnités. C'est pour avoir négligé de se ranger ouvertement dans l'un ou l'autre de ces deux camps opposés qu'il a fini par déplaire à tout le monde.

Il y a une autre manière, encore, d'expliquer l'impopularité de von Bethmann-Hollweg; c'est que, depuis quelque temps, la machine de guerre allemande est loin de fonctionner aussi bien que dès le commencement du conflit. C'est un fait connu que le succès est le plus puissant agent de popularité qui soit pour un homme public. Il ne faut donc pas s'étonner que les échecs militaires et diplomatiques subis par lAllemagne, dans les derniers six mois, aient fait tomber l'ancien chancelier dans un discrédit qui a abouti à son renvoi.

L'avènement de Herr Michaelis, comme successeur de Bethmann-Hollweg, est loin d'indiquer les bouleversements de toutes sortes prédits en certains quartiers. Rien ne le prouve mieux, d'ailleurs, que le discours du nouveau chancelier.

Comme la première parole de Herr Michaelis a été un compliment pour son prédécesseur, on a raison de supposer que le second chancelier s'est inspiré un peu du premier. Herr Michaelis n'a pas appris grand'chose au monde, en déclarant que l'Allemagne a été forcée à la guerre par la mobilisation secrète de la Russie, qu'en entrant dans le conflit, elle n'a jamais eu la moindre idée de conquête, et qu'elle ne se battrait pas une journée de plus si elle pouvait obtenir une paix honorable. C'est là une chanson déjà vieille.

La nouvelle créature des Hohenzollerns marche encore dans un sentier tracé depuis longtemps, lorsquelle se moque de l'intervention américaine, se déclare satisfaite de la situation militaire des alliés teutons, en Occident et en Orient, et met son suprême espoir dans la guerre sous-marine, dont elle tient l'Angleterre responsable, et qu'elle entend pousser de plus en plus vigoureusement pour abréger le conflit.

Le nouveau chancelier n'est encore qu'un servile imitateur, lorsqu'il préconise vaguement une paix victorieuse pour l'Allemagne. Rendons-lui cependant cette justice qu'il est peut-être un peu moins mystérieux que son prédécesseur en ce qui concerne son aveu des desseins teutons. L'Allemagne, dit-il- veut une paix faite de concessions mutuelles, une paix qui lui assurera la liberté les mers et l'intégrité de son territoire, mais une paix qui serait en même temps digne de combattants invincibles et victorieux.

Confiant que son pays ne pourra jamais être affamé, Herr Michaelis est prêt à entrer en négociations avec les nations de l'Entente et à faire des échanges de territoire avantageux. Mais, pas plus que son prédécesseur, il n'a voulu révéler en détail les buts de guerre de l'Allemagne.

Si von Bethmann-Hollweg a été le valet du Kaiser, Herr Michaeils le sera aussi. Et le fait que ce dernier a été un peu le choix du Kronprinz n'est certainement pas de nature à avancer la cause de la paix.

Il est bien possible que le changement du chancelier allemand soit le prélude de réformes politiques et parlementaires importantes. Mais, jusqu'à présent, rien ne nous a encore prouvé que ce qui s'annonçait come une profonde révolution en Allemagne, n'ait été autre chose qu'une simple réaction en faveur du militarisme prussien. Si le chancelier a changé, l'Allemagne est encore sous la férule des mêmes hommes qui ont allumé la guerre, pour satisfaire leurs ambitions démesurées et réaliser leur rêve de domination universelle.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.